

Habitat & Collectivités Locales

N°50

Informations du 10 au 16 avril 2010

Nouvelle formule – n° 50 – 19 avril 2010 **Version gratuite allégée (spécimen)**

Editorial

Quelle semaine... enfin, surtout pour Jean-Louis Borloo qu'on entendait plus trop depuis l'échec de Copenhague mais qui est, il faut le rappeler, le ministre de tutelle de Benoist Apparu !

Il a du finir par s'exprimer sur les suites de *Xynthia* et, démontrant la formidable faculté d'adaptation du Gouvernement, revenir sur les décisions *irrévocables* annoncées la semaine précédente aux populations concernées par le zonage prévoyant la démolition de quelques 1500 habitations... Et c'est sans compter l'éruption volcanique islandaise qui a conduit le même J.-L. Borloo à devoir expliquer – car il est aussi la tutelle du secrétariat aux transports – comment on allait aider les français en vadrouille lointaine à revenir malgré ce nuage de poussière !

Cette semaine, le journal officiel reste d'une discrétion quasi estivale avec très peu de textes d'envergure à vous mettre sous la dent : des indices surtout. On relèvera – au JO – le pas de clerc gouvernemental qui dispense d'étude d'impact certaines installations classées, loin de l'esprit du *Grenelle* mais aussi – et surtout, bien que non publiée au JO – **la circulaire sur les CUS**, les fameuses conventions d'utilité sociale !

Un pavé qu'il vous faut lire, opérateur de logement social comme collectivité impliquée : après la loi Boutin de mars 2009, deux décrets et une « lettre d'instruction ministérielle » de mi-décembre dernier, 78 pages pour vous expliquer ce qu'il faut faire dans les prochaines semaines, la date de rendu de vos « CUS » à votre préfet reste fixée au 30 juin ! 26 fiches pour 26 indicateurs mais aussi 20 pages pour rappeler « les fondamentaux » et réussir à faire en deux mois, celui de mai inclus, ce que l'administration centrale aura mis un an à concevoir et rédiger ! D'ailleurs, c'est si clair que l'USH (le mouvement HLM) prévoit une circulaire pour ses organismes...

Plus rafraîchissant, le bel essai réussi par le directeur de l'office HLM du Havre qui s'est *mis dans la peau* d'un de ses gardiens d'immeuble... Oui, il nous faut bien quelques bonnes nouvelles à l'heure où se joue entre *Wall Street* et Washington (capitale étatsunienne) une partie qui présente quelques risques : les génies de la finance de la célèbre banque d'affaires *Goldman-Sachs* sont pris à partie par le gendarme nord-américain de la Bourse ... Un parfum de « subprime » ayant conduit à – ou révélé – « la crise » vient taquiner les narines « des marchés ». Aurons nous, ici, des conséquences sur le financement de la production de logements ?

Affaire(s) à suivre...



http://conservativeoutpost.com/files/u3/dollar_house.jpg

Guy Lemée

FONCIER

URBANISME

HABITAT SOCIAL

Rien à voir avec cette illustration mais il faut rappeler que les « états généraux du logement » lancés à l'initiative du Mouvement HLM, rejoint par bien d'autres organisations, sont prévus pour ce 4 mai, date très proche et la discrétion qui prévaut en cette ère de « communication » nous étonne un peu. Voilà.

Le dossier de la semaine

Xynthia... (suite...)

Xynthia : l'Etat envoie ses pompiers

(...) Le dossier des «zones noires» tourne au piège pour le gouvernement. Relayée par des élus locaux, la contestation des propriétaires de maisons situées dans des secteurs jugés dangereux et vouées à la démolition ne faiblit pas. Au point que le pouvoir a jugé utile de dépêcher sur place, hier, pas moins de quatre représentants de l'Etat pour déminer le terrain: Jean-Louis Borloo, Benoist Apparu, Chantal Jouanno et Dominique Bussereau (...)

<http://www.liberation.fr/societe/0101630515-xynthia-l-etat-envoie-ses-pompiers>

Communication(s) officielle(s)

Une Lettre aux élus ! Tempête Xynthia : Les ministres se sont rendus en Charente-Maritime

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État chargé des Transports, Chantal JOUANNO, Secrétaire d'État chargée de l'Écologie et Benoist APPARU, Secrétaire d'État chargé du Logement et de l'Urbanisme se sont rendus ce jeudi 15 avril en Charente-Maritime et en Vendée. Suite à cette visite, vous pouvez lire la lettre envoyée par Jean-Louis BORLOO à l'ensemble des élus.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Tempête Xynthia Christine LAGARDE décide que la «décote de vétusté» ne s'appliquera pas pour les indemnisations par les assurances des habitations sinistrées situées dans les «zones noires»

A la suite de la réunion organisée le 13 avril par le Premier ministre François FILLON, Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, précise que la « décote de vétusté » (...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Xynthia : "Nous avons défini des zones dans lesquelles va s'exercer pleinement la solidarité nationale"

Après avoir rassemblé l'ensemble des ministres concernés par la gestion des suites de la tempête Xynthia, François Fillon a affirmé, le 13 avril, que chaque sinistré fera l'objet d'"une prise en charge individuelle".

Premier Ministre - Pour en savoir plus

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Xynthia : publication de la cartographie "des zones noires" en Vendée et en Charente-Maritime

Les préfectures de la Vendée et de la Charente-Maritime ont publié, le 9 avril, sur leurs sites Internet la cartographie des "zones noires", zones d'extrême danger sur lesquelles aucune habitation ne pourra être réintégrée.

Gouvernement - Pour en savoir plus (...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Tempête Xynthia : les mesures mises en oeuvre

(citation : 13 avril) La tempête Xynthia qui s'est abattue sur la France les 27 et 28 février 2010 a causé d'importants dégâts humains et matériels, à cause notamment de la rupture de digues. Quatre départements sont fortement touchés. Outre les 3 millions d'euros débloqués pour venir en aide aux sinistrés, le Gouvernement a pris une série de mesures dont plusieurs relèvent de la compétence du ministère du Développement durable.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Les conséquences de la tempête Xynthia (Rappel : sur le blog de B. Apparu...)

http://benoistapparu.com/index.php?page=article&id_article=851



crédit photo :

http://www.maxisciences.com/tempête-xynthia/tempete-xynthia-les-photos-aeriennes-des-degats_art6161.html

Petite revue de presse...

Les zones noires "resteront telles qu'elles"

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2010/04/15/97002-20100415FILWWW00605-les-zones-noires-resteront-telles-qu-elles.php>

Xynthia : les "zones noires" ne sont pas remises en cause, mais...

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/societe/20100415.OBS2508/xynthia-les-zones-noires-ne-sont-pas-remises-en-cause-mais.html>

Avec quoi indemniser les sinistrés de Xynthia

<http://www.humanite.fr/article2764716.2764716>

Xynthia : les associations déposent une requête en référé

http://www.actu-environnement.com/ae/news/xynthia-recours-associations_10057.php4#xtor=ES-6

Xynthia: le découpage en questions

<http://www.20minutes.fr/article/397662/France-Xynthia-le-decoupage-en-questions.php>

Xynthia : cacophonie à droite comme à gauche

<http://www.lesechos.fr/info/france/020485691855-xynthia-cacophonie-a-droite-comme-a-gauche.htm>

Xynthia: Borloo lâche du lest

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Xynthia-Borloo-lache-du-lest-186499/>

Xynthia: premiers rachats de maisons "en juillet ou en août" en Vendée

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jmIA_rioxVG2nlK7KnQST43aFRNA

Xynthia: Des maisons rasées à l'été 2010

<http://www.lejdd.fr/Societe/Depeches/Xynthia-Des-maisons-rasees-a-l-ete-2010-187183/>

Textes

Journaux officiels (JORF / JOUE) du 10 au 16 avril 2010

Indice du coût de la construction du quatrième trimestre 2009

Avis relatif à l'indice du coût de la construction du quatrième trimestre 2009

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Indice du coût de la construction (ICC) au 4e trimestre 2009

Indice du coût de la construction au 4e trimestre 2009 : 1 507 Date de référence : 09/04/2010
MEEDDM / Economie et statistiques – 2010-04-14

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Indice des loyers du premier trimestre 2010

JORF n°0089 du 16 avril 2010 page 7180 - texte n° 99 - NOR: ECES1010174V

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Indice de référence des loyers - 1er trimestre 2010 (paru le 14-4-2010)

Au premier trimestre 2010, l'indice de référence des loyers atteint 117,81. Sur un an, il augmente de 0,09 %...

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Catastrophe naturelle - Inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations du 5 au 12 janvier 2010

Arrêté du 9 avril 2010 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

EPARECA - Conseil d'administration - Nomination possible de conseillers municipaux

Décret n° 2010-364 du 8 avril 2010 modifiant l'article R. 325-1 du code de l'urbanisme

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Indice des loyers commerciaux du quatrième trimestre 2009

Avis relatif à l'indice des loyers commerciaux du quatrième trimestre 2009 (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et décret n° 2008-1139 du 4 novembre 2008)

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Natura 2000 - Evaluation des incidences des projets sur un site

Décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000

JORF n°0085 du 11 avril 2010 page 6880 - texte n° 5 - NOR: DEVN0923338D

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Installations classées - Modification de la nomenclature

Décret n° 2010-369 du 13 avril 2010 modifiant la nomenclature des installations classées

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Installations classées - Modification de la nomenclature

Décret n° 2010-367 du 13 avril 2010 modifiant la nomenclature des installations classées et ouvrant certaines rubriques au régime de l'enregistrement

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Installations classées - Modifications du code de l'environnement concernant les procédures d'enregistrement

Décret n° 2010-368 du 13 avril 2010 portant diverses dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement et fixant la procédure d'enregistrement applicable à certaines de ces installations

(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Point de vue d'Emmanuel Wormser juriste attentif, à la suite de la publication des décrets ci-dessus :

Entre déclaration et autorisation, le troisième régime dit d'"enregistrement" des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) a été précisé au JO. Alors que les ambitions initiales de Grenelle battent de l'aile, on appréciera particulièrement l'arrivée de ce dispositif qui dispense d'étude d'impact un grand nombre d'installations potentiellement polluantes, quelque soit la fragilité des milieux où on décide de les implanter... ce que les directives européennes environnementales proscrivent en général...

Voir aussi : (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Bulletins officiels (publiés et non publiés)

Conventions d'utilité sociale des organismes HLM, des SEM et des UES

Elaboration des conventions d'utilité sociale par les organismes d'habitations à loyer modéré, les sociétés d'économie mixte et les unions d'économie sociale, signature par le préfet de la région du siège social de l'organisme, rôle des services de l'Etat, fiches descriptives détaillées des 26 indicateurs de performance...

(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Dotation d'intercommunalité des EPCI à fiscalité propre - année 2010

La circulaire a pour objet de présenter les modalités de répartition de la dotation d'intercommunalité des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en 2010.

(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Communication de la liste des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes éligibles à la DDR en 2010.

La présente circulaire a pour objet de communiquer la liste des EPCI à fiscalité propre éligibles à la DDR dans votre département pour l'exercice 2010. Cette liste est également consultable sur le site Internet de la DGCL (<http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/>) sous la rubrique "Dotations". La liste des communes éligibles à la seconde part de la DDR est également communiquée sur le site Internet de la DGCL (<http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/>) sous la rubrique "Dotation". La présente circulaire est disponible, avec les listes de collectivités éligibles, sur le site intranet de la DGCL, sous la rubrique "Finances locales>Dotations>DDR"...

(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

DEPARTEMENTS – DDR 2010

Communication des enveloppes départementales de la dotation de développement rural pour 2010.

Circulaires.gouv – Circulaire - 2010-04-01 - NOR : IOCB1006262C

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/04/cir_30849.pdf

Parlement

Table ronde sur les taxes locales sur l'électricité

M. Philippe Marini, rapporteur général, a rappelé que le produit actuel des taxes locales sur l'électricité est de l'ordre de 1 400 millions d'euros. Ces taxes sont perçues à hauteur de 664 millions d'euros par 6 935 communes, de 498 millions d'euros par les départements, de 235 millions d'euros par 1 165 syndicats intercommunaux et de 3 millions d'euros par 22 communautés de communes ou d'agglomérations. S'agissant des redevables, les taxes sont acquittées à hauteur de 1 050 millions d'euros par les ménages et de 350 millions d'euros par les entreprises. (...) La directive énergie a pour objet d'instaurer une taxation minimale au niveau communautaire pour la plupart des produits énergétiques, y compris l'électricité, le gaz naturel et le charbon. Pour l'électricité, les minima s'élèvent à 1 euro par MWh pour les usages non professionnels et à 0,5 euro par MWh pour les usages professionnels. Hormis certaines exceptions expressément visées dans la

directive, toutes les consommations d'électricité doivent subir ces taxations minimales. M. Philippe Marini, a constaté que les principes de la directive viennent donc heurter les actuelles taxes locales sur l'électricité sur plusieurs plans

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Questions parlementaires / réponses ministérielles

Réglementation relative aux plafonds de ressources ouvrant droit à l'attribution de logements locatifs sociaux

Pour prendre en compte les revenus perçus à l'étranger et faciliter l'accès des ménages étrangers ou ressortissants communautaires arrivés sur le territoire français depuis moins de deux ans ainsi que les ménages français s'installant sur le territoire français à l'issue d'un séjour de plusieurs années à l'étranger aux logements locatifs sociaux, la production d'un document équivalent à l'avis d'imposition sur le revenu peut être prise en compte suite à la publication par la direction générale des finances publiques de l'instruction fiscale du 15 janvier 2010 (Bulletin officiel des impôts n° 5 B-11-10). Le paragraphe 21 de cette instruction prévoit en effet que peuvent être pris en compte un avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts tenant lieu d'impôt sur le revenu dans l'État où ils résidaient, ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet État. En cas d'impossibilité justifiée de se procurer un tel document, la présentation d'une attestation d'une autre administration compétente, ou, le cas échéant, du ou des employeurs, peut être admise. En tout état de cause, tout candidat à l'accès à un logement locatif social produisant un document équivalent à l'avis d'imposition devra justifier de ressources inférieures au plafond réglementairement défini.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Stagnation de l'aide à la gestion locative sociale des résidences sociales

L'aide à la gestion locative sociale (AGLS) apporte un soutien financier aux gestionnaires de résidences sociales pour la réalisation des missions sociales de ces établissements. Cette subvention permet de développer une action sociale de proximité, d'établir un travail en réseau avec les institutions et intervenants extérieurs, mais aussi de renforcer les équipes en contribuant au financement de postes d'agents à temps plein ou partiel assurant la gestion locative sociale. Afin de permettre à la dotation dédiée à l'AGLS de couvrir la totalité des besoins, le Gouvernement dans le cadre de loi de finances pour 2010, a prévu l'augmentation de la dotation de l'AGLS au sein du programme 177 : le montant de cette dotation est ainsi passée de 5,7 millions d'euros attribués en 2009 à 10 millions d'euros en 2010.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Réquisitions de logements vides

Touchés par la spéculation immobilière, la hausse des loyers, l'insuffisance de logements sociaux, de plus en plus de personnes modestes sont contraintes de se loger dans des centres d'hébergement, à l'hôtel, dans un logement de fortune ou encore chez des amis. Dans le même temps, le nombre de logements vacants augmente, car le logement est trop souvent un simple placement financier, destiné à être vendu au meilleur prix et au meilleur moment et donc gardé inoccupé. L'article 611-1 du code de la construction et de l'habitat prévoit que, dans les villes où il existe une crise grave du logement, des mesures exceptionnelles et temporaires peuvent être prises en vue de réaliser une meilleure répartition des locaux de manière que puisse être assurée l'installation de ceux qui, en raison de leur travail et de leur situation de famille, doivent impérativement être pourvus de logement. La loi offre ainsi aux maires, mais surtout aux préfets, un moyen d'action pour remédier à cette situation. Dès lors qu'une crise du logement sévit dans une commune, le préfet, qui coordonne les actions de l'État sur le plan de la politique du logement, de la politique de la ville et de celle de l'action sociale, peut exercer le droit de réquisition. **Le Gouvernement demandera-t-il aux préfets d'utiliser la procédure de la réquisition qui, bien que peu employée, figure dans le dispositif législatif et fait l'objet de modernisations (loi du 29 juillet 1998, loi du 13 juillet 2006) ?**

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Application de la loi du 13 juillet 2006 portant engagement pour le logement et du décret n°2008-225 du 21 août 2008 relatif au supplément de loyer de solidarité

Ces deux textes prévoient qu'un surloyer est obligatoire pour tout locataire dont les revenus dépassent de plus de 20 % les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement social. Ces dispositions sonnent le glas de la mixité sociale dans les quartiers et consacrent la ghettoisation. Les familles des classes moyennes se trouvent contraintes d'abandonner leur logement social sans avoir les moyens, pour autant, de faire face au coût d'un bail privé. La situation ainsi créée est doublement catastrophique. Elle vise, en outre, à dissimuler le nombre insuffisant de construction de logements dans notre pays et la carence de l'engagement de l'État en faveur du logement social. Quelles sont les dispositions qu'entend prendre le Gouvernement pour sortir de cette situation ?

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Obligation faite aux collectivités qui souhaitent construire des logements locatifs sociaux de contracter un emprunt PLS

Le prêt locatif social (PLS) permet de financer la réalisation de logements locatifs sociaux. Les personnes physiques comme les personnes morales peuvent réaliser des opérations financées en PLS. Les collectivités territoriales en tant que personnes morales peuvent donc bénéficier de prêts PLS. La quotité minimale de prêt PLS de 50 % prévue par l'article R. 331-19 du code de la construction et de l'habitation est aussi celle qui est retenue à l'article 1384 A du code général des impôts, afin que le propriétaire bailleur de l'opération de construction puisse obtenir l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Cette quotité

minimale de 50 % s'explique, en premier lieu, par l'existence de caractéristiques financières particulièrement avantageuses pour les prêts PLS, qui ont pour objectif d'encourager les maîtres d'ouvrage à produire des logements locatifs sociaux. Cette quotité est également de nature à permettre d'atteindre plus aisément l'équilibre financier des opérations qu'avec la mobilisation de prêts libres. Le dispositif a été conçu pour répondre aux conditions de montage financier des opérations par l'ensemble des catégories de maîtres d'ouvrage pour lesquels, à de rares exceptions, le recours à l'emprunt pour réaliser les logements s'avère indispensable. Les collectivités territoriales intéressées par la réalisation de logements locatifs sociaux financés en PLS peuvent ainsi conserver leur trésorerie pour la réalisation d'autres opérations ou équipements nécessaires au développement local.

Assemblée Nationale - 2010-04-06 - Réponse Ministérielle N° 50337

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-50337QE.htm>

Décret n°2008-780 du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur et d'eau

Il s'avère, à l'usage, que les services sociaux communaux éprouvent des difficultés à intervenir en faveur des usagers lorsque ces derniers sont clients d'un opérateur alternatif à l'opérateur historique EDF, notamment par le biais du fonds de solidarité pour le logement. La loi n°90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en oeuvre du droit au logement ne restreint pas le champ d'intervention du fonds de solidarité pour le logement aux seuls clients des opérateurs le finançant. Par ailleurs, en cas d'impayés de facture ou d'interruption de fourniture, les opérateurs alternatifs n'en informent pas les services sociaux communaux, ce qui ne leur permet pas d'intervenir en faveur des usagers. **Quelles sont les dispositions envisagées par le Gouvernement afin d'assurer un traitement identique de tous les usagers ?**

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Problème posé aux entreprises du bâtiment par l'absence d'obligation de publication des coordonnées d'un demandeur de permis de construire ou de déclaration préalable

La législation garantit à tout demandeur d'autorisation de construire un droit d'accès aux données nominatives le concernant et lui permet de s'opposer à ce que ces informations soient utilisées à des fins commerciales. Les formulaires de demande d'autorisation de construire comportent une case à cet effet. La disposition de l'article R. 423-6 du code de l'urbanisme qui vise à n'afficher que les caractéristiques essentielles du projet est conforme à cette législation. Par ailleurs, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat dispose d'un système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux (SITADEL) qui permet l'élaboration des statistiques de la construction. La collecte des informations se fait mensuellement et directement auprès des services instructeurs des autorisations d'urbanisme. Ces données ainsi collectées font l'objet de listes commerciales qui peuvent être vendues aux sociétés qui en font la demande. Ainsi, lorsque la clientèle ciblée par la société est concentrée dans une région, la demande est à adresser à la cellule statistique de la construction de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement concerné. Pour les informations concernant une clientèle répartie sur plusieurs régions, la demande doit être faite auprès du service de l'observation et des statistiques du ministère.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Modalités d'application du projet urbain partenarial (PUP)

Les équipements publics finançables par la participation PUP sont en relation directe avec les besoins des futurs usagers ou habitants du périmètre du PUP. Outre les réseaux, la construction d'une salle de classe, d'une crèche ou d'une partie de crèche notamment, peut être rendue nécessaire pour satisfaire les besoins des nouveaux habitants et par conséquent être financée en tout ou partie par le PUP. Par contre, il ne peut permettre de financer, même pour partie, des équipements généraux de la commune (marché, salle des fêtes, parking...) comme l'a ainsi rappelé pour une zone d'aménagement concerté la cour d'appel de Paris (arrêt n° 01PA00643 du 29 novembre 2005 SARL Briand Bagneux).

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Projet de transfert des responsabilités d'urbanisme à l'échelle intercommunale

Seules les communautés urbaines sont actuellement compétentes de plein droit en matière de plan local d'urbanisme (PLU). Aucun texte n'impose un transfert de compétence au niveau intercommunal pour les

autres types d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), qu'il s'agisse des communautés d'agglomération ou des communautés de communes. Le projet de loi portant engagement national pour l'environnement, adopté le 8 octobre 2009 en première lecture par le Sénat, ne comporte pas de changement à cet égard. En revanche, il prévoit d'étendre le contenu et la portée des PLU élaborés par les EPCI dans le cas où la compétence a été transférée. D'une part, le PLU pourra tenir lieu de programme local de l'habitat et de plan de déplacements urbains ; cette mesure est réservée au PLU élaboré par un EPCI. D'autre part, le PLU élaboré par l'EPCI devra couvrir l'intégralité de son territoire. Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, adopté le 4 février 2010 en première lecture par le Sénat, ne prévoit pas de modification en ce qui concerne la compétence relative au PLU. Seule la métropole sera compétente de plein droit, comme le sont déjà les communautés urbaines. Le texte rappelle que le projet de PLU doit être soumis aux communes pour avis. Le transfert de la compétence aux communautés de communes et d'agglomération reste à la libre décision des communes.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Projet de transférer des responsabilités d'urbanisme à l'échelon intercommunal (suite)

La question du transfert de compétence "droit des sols" pour les communautés d'agglomération et certaines communautés de communes est aujourd'hui évoquée. **Face aux questions des élus communaux et intercommunaux, quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet ?**

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Simplification et amélioration de la qualité du droit de préemption

Une proposition de loi propose de réformer le droit de préemption des collectivités territoriales pour mettre en oeuvre leurs projets d'urbanisme. Son article 43 prévoit une nouvelle rédaction des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, ce nouvel article énumère les attributions que le conseil municipal ne peut plus déléguer au maire. Ainsi, la subdélégation du droit de préemption n'apparaît plus. Or, en la matière, la jurisprudence est claire : pas de délégation sans texte législatif ou réglementaire. Les subdélégations du droit de préemption que le maire pouvait jusqu'alors réaliser avec autorisation du conseil municipal ne sont plus possibles. L'article 83 de la proposition de loi pose elle aussi problème. En réformant la pratique du droit de préemption dans des termes trop imprécis, cet article, s'il est adopté, va entraîner une jurisprudence importante. Il semble que seul un droit de préemption créé dans le périmètre d'un projet d'aménagement (dont le contenu juridique reste à préciser) permettra de maintenir l'intervention des collectivités dans des conditions similaires au droit de préemption actuel. **Cette proposition de loi dont les conséquences pour les collectivités territoriales doivent être évaluées précisément sera-t-elle soutenue par le Gouvernement ?**

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Petites communes - Plan local d'urbanisme - Carte communale

Avant l'intervention du décret n°2004-531 du 9 juin 2004, l'article R. 124-7 du code de l'urbanisme, relatif à l'approbation des cartes communales, disposait qu'à l'expiration d'un délai de quatre mois, le silence du préfet valait « refus d'approbation » de la carte communale qui lui avait été soumise au terme de la procédure d'élaboration ou de révision. Le décret précité a radicalement modifié la règle : l'article R. 124-7 en vigueur dispose dorénavant qu'à l'expiration d'un délai de deux mois « le préfet est réputé avoir approuvé la carte communale ». Il ne peut donc plus y avoir de rejet implicite d'une carte communale par le préfet. Dans la pratique, lorsque le préfet refuse d'approuver la carte qui lui a été transmise, il informe la commune dans le délai de deux mois, en expliquant les raisons pour lesquelles il n'approuve pas le document et en invitant la commune à le reprendre.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Divisions de terrains - Dispositions de l'article R. 442-1 d du code de l'urbanisme

Les dispositions de l'article R. 442-1 d du code de l'urbanisme excluent du champ d'application du lotissement les divisions de terrains effectuées au profit d'une personne qui bénéficie, sur une partie de la propriété divisée, d'un permis d'aménager ou d'un permis de construire portant sur la création d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison d'habitation. Cette disposition est applicable à tout bénéficiaire d'un tel permis, que ce bénéficiaire en ait fait initialement la demande ou ait obtenu le transfert d'un permis préalablement délivré.

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Bornage - Article L. 111-5-3 du code de l'urbanisme

Cet article impose la description résultant d'un bornage pour les terrains à bâtir dépendant d'un lotissement ou d'une ZAC. En pratique la réalisation d'un bornage contradictoire de toutes les limites du terrain se heurte souvent à une impossibilité pour diverses causes (impossibilité de retrouver un propriétaire notamment). Comment peut on concilier cette situation de fait avec les exigences de l'article L. 111-5-3 qui requiert le bornage à peine de nullité de l'acte de cession, et **peut on se contenter d'un bornage partiel des limites compte tenu des difficultés liées à la durée et au coût d'un bornage judiciaire.**

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Jurisprudence

Contrats d'assurance - contrat administratif

Un contrat d'assurance passé par une des personnes morales de droit public soumises aux dispositions du code des marchés publics en application de son article 2, notamment par une collectivité territoriale, présente le caractère d'un contrat administratif. D'autre part, si aucune des parties, notamment l'assureur, ne le conteste, il n'appartient pas au juge administratif de rechercher d'office si le sinistre à l'origine du litige est au nombre de ceux couverts par la garantie de l'assureur.

Conseil d'État N° (...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Notion de «marchés publics de travaux»

1) La notion de «marchés publics de travaux», au sens de l'article 1er, paragraphe 2, sous b), de la directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil, du 31 mars 2004, relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services, n'exige pas que les travaux faisant l'objet du marché soient exécutés matériellement ou physiquement pour le pouvoir adjudicateur, dès lors que ces travaux sont exécutés dans l'intérêt économique direct de ce pouvoir. L'exercice par ce dernier de compétences de régulation en matière d'urbanisme ne suffit pas pour remplir cette dernière condition.

2) La notion de «marchés publics de travaux», au sens de l'article 1er, paragraphe 2, sous b), de la directive 2004/18, exige que l'adjudicataire assume directement ou indirectement l'obligation de réaliser les travaux faisant l'objet du marché et que l'exécution de cette obligation puisse être réclamée en justice selon les modalités établies par le droit national.(...)

CJUE Requête n° C(...) *Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>*

Documentation

Rapports & études

Les fonds structurels européens- Guide DATAR

La Datar réédite, dans une version actualisée, son « poche » consacré aux fonds structurels européens. Plus de 12, 7 milliards d'euros : tel est le montant que la France reçoit de l'Europe au titre des fonds structurels pour la période 2007-2013. Avec ces fonds, les acteurs de l'aménagement du territoire disposent d'importantes ressources pour cofinancer leurs projets de développement. De l'économie à l'environnement en passant par la formation, les transports ou les technologies de l'information et de la communication, de très nombreux domaines sont concernés en zones rurales comme en zones urbaines.

DATAR – Lire la suite (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>**

Livres, articles signalés, notes de lecture

Concurrence ou pas : l'aménagement du territoire, La Poste ne s'en affranchira pas

A lire : ce papier d'ETD rédigé à la suite de la réunion de l'Observatoire national de la présence postale territoriale du 7 avril dernier visant à élaborer un nouveau contrat de présence postale territoriale pour la période 2011-2013

(...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>**

Actualités

On en parle - Revue du web

Logement

Bailleurs

SNI (groupe CDC)/Adoma (ex Sonacotra)

Pause ou remise en question du rapprochement ?

Selon l'Agence de presse AULH, « Les négociations entre l'État et SNI sont suspendues depuis fin mars (...) un cabinet d'audit a été missionné par l'État « pour examiner les besoins impérieux d'Adoma en capital et fixer d'éventuels concours de la SNI ».

<http://www.sni.fr/>

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2010/04/02/l-ex-sonacotra-au-coeur-d-un-psychodrame-par-bertrand-bissuel_1327960_3232.html

Autres acteurs

Caisse des dépôts

Présentation des comptes 2009 par son directeur général

Quelques chiffres :

Logement social : 125 000 logements construits ou financés et 193 500 logements réhabilités ;

Fonds d'épargne (gestion Livret A, etc.) : un résultat positif de 1 164 M€ ;

Les filiales immobilières contribuent au résultat pour 425 Md€ :

- Icade : la contribution du groupe Icade s'établit à 321 M€ en 2009 contre 194 M€ en 2008.

Cette hausse est liée à un résultat de cession en progression de + 237 M€ à 533 M€, constitué essentiellement par des ventes d'actifs de logements (6 959 logements en 2009 contre 5 164 en 2008). Le chiffre d'affaires s'élève à 1,5 Md€, en retrait de 5,8 % par rapport à 2008. La baisse du chiffre d'affaires s'explique notamment par les cessions de l'année et une légère baisse de 4,4 % du pôle promotion partiellement compensée par la croissance de 14,2 % du pôle foncière tertiaire.

- La Société nationale immobilière (SNI) : la contribution de la SNI est en léger retrait, à 104 M€ contre 108 M€ en 2008. La SNI a réalisé 574 M€ de produits d'activités, en augmentation de 7,8 % par rapport à 2008, sous l'effet d'une évolution favorable de 8,7 % des loyers et de 5 % du chiffre d'affaires de la SCET.

On en parle - Revue du web (suite)

Principales données financières :

- Bilan consolidé : 255,6 Md€
 - Notation financière : AAA/Aaa
 - Capitaux propres : 19,2 Md€
 - Bilan du fonds d'épargne géré par la Caisse des Dépôts : 224 Md€
 - Salariés - Caisse des Dépôts : 5 400 - Groupe Caisse des Dépôts : 73 500, dont la moitié à l'étranger
- <http://www.caissedesdepots.fr/fr/actualite/espace-presse/dossiers-de-presse/resultats-annuels-2009.html>

1% logement

Sept Comités Interprofessionnels du Logement (CIL) ont choisi de se rapprocher pour donner naissance à : AMALLIA, Action Logement (AIN'CIL, ALLIADE, CILAV, CILSE, CIPL, CPLOS et EPERGOS deviendront collectivement le 4ème acteur d'Action Logement au niveau national).

<http://www.amallia.fr>

Mouvement Pact

La qualité de services «PACT»: la certification Qualicert !

Une première : un référentiel portant sur « Les services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat à finalité sociale et d'insertion par le logement »...

<http://www.pact-arim.org/actualites.html>

Marchés

Tendances

Un nouvel indice immobilier résidentiel

(...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

Développement durable

Soyez les pionniers du compostage à Paris

http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=1&document_type_id=2&document_id=82021&portlet_id=21961

In- con – tour – nable ! (NdR : Rien de moins !) ICF etc...

<http://rpadmin.agence-presse.net/2010/04/08/le-groupe-icf-acteur-incontournable-de-la-8eme-edition-de-la-semaine-du-developpement-durable/>

Plus loin dans la rénovation énergétique

Les HLM notamment, T. Repentin le président de leur mouvement l'affirme, avec d'autres participants à cette AG de la Capeb

<http://www.capeb.fr/INTERNETCAPEBWeb/National/Publication/accueil/accueil.jsp>

Point d'étape du plan véhicules électriques - avril 2010

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Experimentation-Seine-Aval.html>

Territoires

Politique urbaine

L'ACUF, l'AMGVF et Ville et Banlieue s'unissent pour proposer une réforme efficace et fédératrice de la politique de la ville

Dans un contexte de refonte de la politique de la ville – géographie prioritaire et contrats urbains de cohésion sociale – et en cette année du dixième anniversaire de la loi SRU, l'Association des communautés urbaines de France (ACUF), l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) et l'Association des maires ville et banlieue de France (AMVBF) ont engagé une réflexion commune autour des solidarités territoriales et urbaines.

ACUF - Communiqué de presse - (...) Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>

On en parle - Revue du web (suite)

Atlas de la rénovation urbaine

Quartiers faisant l'objet d'une convention de rénovation urbaine prévue à l'article 10 de la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

(...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>**

Atlas des Zones urbaines sensibles (Zus)

Le décret n°96-1156 du 26 décembre 1996 fixe la liste de 750 Zones urbaines sensibles (Zus).

Le décret n°2000- 796 du 24 août 2000 ajoute le quartier «Nouveau Mons» de Mons-en-Baroeul à la liste des Zus et le décret n°2001-707 du 31 juillet 2001 modifie le périmètre de la Zus de Grigny (91). Les décrets n° 96-1157 et n° 96-1158 du 26 décembre 1996 fixent la liste des 416 Zones de redynamisation urbaine (ZRU) parmi les 751 Zones urbaines sensibles (396 en France métropolitaine, 20 dans les départements d'outre-mer).

(...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>**

Atlas des Zones Franches Urbaines (ZFU)

Les décrets en Conseil d'État n°96-1154 et n°96-1155 du 26 décembre 1996 fixent la délimitation de 44 premières Zones Franches Urbaines (ZFU).

(...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé <http://hcl.inventaires.fr>**

Solidarité

Sécurité

"Cartorisque" : la carte des risques naturels et technologiques en France

Arrêtés de catastrophe naturelle, aléas liés aux inondations, aux mouvements de terrain, à la sismicité, aux feux de forêts, aux avalanches ou encore au nucléaire... Vous voulez connaître la carte des risques naturels et technologiques en France ? Retrouvez en ligne "Cartorisque" qui reprend l'ensemble des cartes des risques naturels et technologiques.

Service Public - 2010-04-13

<http://www.service-public.fr/actualites/001629.html>

Ascenseurs : sécurisation et modernisation...

http://www.batiweb.com/actualites/sept_milliards_deuros_pour_securiser_et_moderniser_les_ascenseurs_francais_15798.html

Professions

HLM

Le directeur de l'office HLM est aussi concierge !

(NdR : une initiative à souligner ... Bravo !)

Au Havre, le directeur d'un office HLM s'est glissé pendant une semaine dans la peau d'un gardien d'immeuble...

<http://normandie.france3.fr/info/haute-normandie/le-directeur-de-l-office-hlm-est-aussi-concierge--62533885.html>

Diagnostics immobiliers

Diagnostics immobiliers - Des ententes condamnables

Le tribunal de grande instance d'Angers vient de sanctionner les pratiques illicites de deux entreprises de diagnostics immobiliers qui commissionnaient des agents immobiliers en échange d'apport d'affaires....

QUE CHOISIR – Article complet - 2010-04-14

<http://www.quechoisir.org/breves/Des-ententes-condamnables/0F9D0B49611E5F25C1257704004F48C5.htm>

Formation professionnelle

Collecte en hausse

<http://www.habitat-formation.fr/>

On en parle - Revue du web (suite)

FPT (Fonction publique territoriale)

(source Territorial.fr) « Jacques Alain Bénisti, député-maire de Villiers-sur-Marne et président du Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne a annoncé le 13 avril sa démission de la présidence de la fédération nationale des centres de gestion (FNCDG). Motif officiel : mener « une mission nationale sur le service public » pour le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand. Ce départ pourrait constituer une opportunité, à tout le moins une ouverture, dans le conflit qui oppose depuis septembre 2008, la FNCDG à 67 des 96 centres de gestion, aujourd'hui regroupés au sein d'un GIP. Signe d'un changement de climat, une rencontre entre des représentants du GIP et de la Fédération se tiendra, le 16 avril, avant la réunion du CA chargé de désigner le nouveau président de la FNCDG. »

(composition du CA non mise à jour ce lundi matin...) <http://www.fncdg.com/fncdg/htm/fncdg/ca.asp>

Michel Hiriart, maire de Biriartou, président de l'Association des maires des Pyrénées-Atlantiques, de la Communauté de communes Sud Pays Basque et du centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques vient d'être élu en remplacement , ce qui met un terme à cette présidence controversée...

<http://www.fncdg.com/fncdg/htm/fncdg/Photo%20présidents/CDG64%20Michel%20HIRIART.JPG>

Ministère(s)

Marc Pons De Vincent est nommé directeur adjoint du cabinet de B. Apparu

(NdR : un connaisseur de la chose publique locale à ce poste... M. De Vincent a été notamment DGS de la ville et de l'agglo. de Nîmes et, à peine un peu plus d'une année, DGS de la collectivité territoriale de Corse...)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000022093005&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/benoist-apparu?tab=cabinet>

Europe

Les fonds structurels européens- Guide DATAR

(rappel : voir rubrique « rapports ... ») La Datar réédite, dans une version actualisée, son « poche » consacré aux fonds structurels européens.

http://www.datar.gouv.fr/fr_1/actualites_50/toutes_unes_52/paru_fonds_structurels_europeens_2937.html

Adoption du projet de refonte de la directive « énergie et bâtiments »

Objectif « zéro énergie » pour 2020...

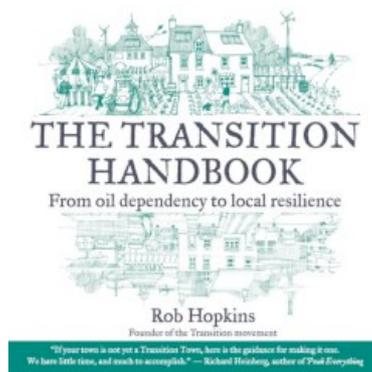
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/trans/113858.pdf

Services et ressources documentaires

Villes en transition. Blog "Le mouvement des villes (ou villages) en transition (appelé aussi culture de transition) est né en Grande-Bretagne sous la houlette de Rob Hopkins, enseignant..."

Il s'agit d'amener les habitants et les différents acteurs politiques, économiques et associatifs d'un village, d'un quartier, d'une ville, d'un territoire à prendre conscience du pic pétrolier et des mutations qu'il va engendrer, et à s'y préparer en mettant en place des solutions."

(relevé sur le site de documentation du MEEDDM)
<http://aprespetrole.unblog.fr/une-demarche-les-villes-en-transition/>



Bonnes et moins bonnes initiatives – Ici et ailleurs - Polémiques, etc.

Construction de logements sociaux : écrivez à votre maire

<http://www.atd-quartmonde.fr/comites-pour-les-droits>

Donnez votre avis sur le nouveau guide de la dématérialisation

La DAJ va finaliser d'ici fin avril un nouveau Guide de la dématérialisation des marchés publics et vous demande votre avis : vous avez jusqu'au 30 avril pour (...) **Les abonnés ont accès à la lettre HCL en version intégrale et disposent à cet emplacement de l'information et du lien Internet vers le texte signalé**

<http://hcl.inventaires.fr>

On en parle - Revue du web (suite)

Conférence sur la médecine de l'habitat

<http://bernis.blogs.midilibre.com/archive/2010/04/17/conference-sur-la-medecine-de-l-habitat.html>

Apprentis du CFAI : quel logement en alternance ?

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/04/17/818466-Beauzelle-Apprentis-du-CFAI-quel-logement-en-alternance.html>

Une pétition circule pour exiger le gel des loyers des HLM

<http://www.ledauphine.com/vaucluseune-petition-circule-pour-exiger-le-gel-des-loyers-des-hlm-@/index.jspz?article=289401>

La Caisse des Dépôts et Consignations portée par le logement social

<http://www.touleco.fr/La-Caisse-des-Depots-et-2780.html>

Des logements sociaux dans les anciennes Archives

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/04/16/817970-Carcassonne-Des-logements-sociaux-dans-les-anciennes-Archives.html>

Le directeur de l'office HLM est aussi concierge ! (rappel)

<http://normandie.france3.fr/info/haute-normandie/le-directeur-de-l-office-hlm-est-aussi-concierge--62533885.html>

L'augmentation soutenue du prix des logements est préoccupante...

<http://french.cri.cn/781/2010/04/12/303s216265.htm>

Les HLM passent au vert...

<http://www.lepoint.fr/actualites-region/2010-03-18/special-nantes-ecologie-les-hlm-passent-au-vert/1556/0/434902>

Plus de 40 % des actifs Franciliens dépensent plus du tiers de leurs revenus à se loger

http://immobilier.nouvelobs.com/actualites/france/20100412.CHA2949/plus_de_40_des_actifs_franciliens_d epensent_plus_du_tiers_de_leurs_revenus_a_se_loger.html

Bientôt un lotissement HLM écologique

http://www.aisnenuelle.fr/index.php/cms/13/article/438678/Bientot_un_lotissement_HLM_ecologique

Vous avez dit écolo ?

http://www.paris-normandie.fr/index.php/cms/13/article/341933/Vous_avez_dit_ecolo_

Le mal-logement s'affiche en 4 x 3

http://www.lemonde.fr/aujourd-hui/article/2010/04/13/le-mal-logement-s-affiche-en-4-3_1332940_3238.html

Copé veut détruire 1528 logements sociaux

<http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/cope-veut-detruire-1528-logements-sociaux-13-04-2010-884147.php>

Logement à Lyon - La SACVL dévoile son plan de sortie de crise

<http://www.lyoncapitale.fr/lyoncapitale/journal/univers/Actualite/Logement/La-SACVL-devoile-son-plan-de-sortie-de-crise>

Des logements neufs entre 1800 et 2800 €/m² pour Propria

http://immobilier.nouvelobs.com/actualites/france/20100413.CHA3034/des_logements_neufs_entre_1800_e t_2800_euro_m_pour_propria.html

La SPROLS construit 2824 logements

<http://www.babnet.net/cadredetail-27400.asp>

Logement social : la tuile !

<http://www.courrier-picard.fr/courrier/Actualites/Info-regionale/Logement-social-la-tuile>

Trop de logements, pas assez de locataires

http://www.ouest-france.fr/ofdermmin_-Trop-de-logements-pas-assez-de-locataires-a-Alencon_42314-1333886-pere-bno_fiDMA.Htm

Le Livret A va faire perdre de l'argent

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/04/15/817209-Le-Livret-A-va-faire-perdre-de-l-argent.html>

Evènements / manifestations

8-9 avril – Méribel (Savoie)

Le 44^{ème} congrès des directeurs d'OPH (ex offices HLM et OPAC)

http://www.offices-hlm.org/site_directeurs/pdf/programme_congres44.pdf

a réuni près de 150 congressistes (pour près de 280 organismes) qui ont planché sur deux thèmes principaux : leur responsabilité (notamment pénale) et les enjeux de la territorialisation (les perspectives...).

On relève notamment une intervention de Pierre Quercy (délégué général du mouvement HLM) qui a indiqué que les nouvelles SPL (sociétés publiques locales créées à l'unanimité des parlementaires) devaient voir « leur champ restreint et ne pas concerner le logement social ».

Il reste que des inquiétudes demeurent pour les directeurs réunis, à différents niveaux : quel devenir pour les offices départementaux (avec la réforme territoriale) ? Toujours pas de précision réglementaire sur les structures de moyens, la question des conditions de leur départ en retraite, etc.

Une petite doléance : l'Etat les aura au final assez peu entendu sur le contenu du dernier décret « statut des personnels » mais tous se félicitent de voir enfin le terme de (citation) *la « saga » du statut unique des offices, qui dure depuis maintenant près de 20 années, si ce n'est plus.*

Les participants se sont quittés en émettant (à nouveau) le vœux que leur maison, la fédération des offices, se rénove et ouvre le dossier de la rénovation de ses statuts. Affaire à suivre...

9 avril – Nice

3^{ème} « forum Espoir banlieues » s'est tenu

(NdR : beaucoup d'énergie pour communiquer et faire savoir... beaucoup moins de résultats tangibles à montrer, hélas)



<http://www.ville.qouv.fr/?-Ensemble-la-ville->

13 au 15 avril – Paris

La grande manifestation des maires d'Île-de-France,

<http://www.amif.asso.fr/spip.php?article617>

dénommée « salon de la nouvelle ville » s'est tenue cette année dans une ambiance assez particulière liée au dossier du Grand Paris, à la lumière des difficultés gouvernementales suite aux élections régionales.

Christian Blanc aurait évité ostensiblement le stand de l'Etablissement foncier régional... et les débats sur ces sujets ont été rien moins que sereins. Le clivage habituel droite/gauche sur ce sujet ne rend pas compte des positions des uns et des autres... et la méthode (qualifiée quasi unanimement de « passage en force de l'Etat ») y est pour beaucoup !

Exemple :

<http://www.pierremansat.com/article-grand-parismansat-et-dallier-au-debat-de-l-amif-48639036.html>

Et ce ne sont pas les propos du « directeur » de l'AIGP (Atelier international du Grand Paris, structure encore tout à fait ectoplasmique) qui permettent de mieux comprendre, voire de se sentir rassuré.

Autre baromètre, celui des entreprises et forces présentes à cette « foire » avec ses stands, ses buffets et cocktails. Le monde du logement social y est assez bien représenté : Polylogis et ICF pour les plus gros et le regroupement Iléane... On y apprend aussi que la SEM 92 s'intéresse de près au logement social et propose des prestations d'AMO aux bailleurs... sans qu'on puisse nous dire exactement quelle place la SEM 92 doit occuper à côté des autres outils de ce riche département...

Certains en profitent pour communiquer : <http://www.fenetre-sur-ville.fr/WordPress/>

Evènements / manifestations (suite)

4 mai – Paris

Etats généraux du logement

A l'initiative de l'USH l'été dernier (HCL vous l'avait annoncé) , les principales associations nationales d'élus locaux, les organisations de défense de consommateurs, les organisations confédérales syndicales, ainsi que des employeurs du bâtiment, les organisations représentant les familles, les structures d'insertion, etc., organisent les états généraux du logement. De 9h30 à 17h à la maison de la mutualité (Paris 5e).

Voir notamment :

<http://www.convergence-lr.fr/evenement/1/lettre-information-rapide-69-juillet-2009.pdf>

[http://www.uriopss-f-](http://www.uriopss-f-comte.asso.fr/ressources/trco/pdfs/2009/07_juillet_2009//51194_EtatsGenerauxLogement.pdf)

[comte.asso.fr/ressources/trco/pdfs/2009/07_juillet_2009//51194_EtatsGenerauxLogement.pdf](http://www.uriopss-f-comte.asso.fr/ressources/trco/pdfs/2009/07_juillet_2009//51194_EtatsGenerauxLogement.pdf)

et le programme : <http://www.cawa.fr/etats-generaux-du-logement-article003765.html>



6- 7 mai – Eymoutiers (Creuse)

Développement économique et logement dans les territoires ruraux...

C'est le thème du 4ème volet du cycle "habitat, territoires, entreprises", organisé en partenariat par le Certu, l'Association pour la promotion de l'éco-habitat sur le plateau de Millevaches (APEHPM) et l'ENTPE,

http://www.projetdeterritoire.com/index.php/plain_site/Agenda/Developpement-economique-et-logement-dans-les-territoires-ruraux

http://www.certu.fr/fr/_Urbanisme_et_habitat-n24/Habitat-n37/IMG/pdf/programme_010410.pdf

Version gratuite allégée (spécimen)

HCL Publications, RCS Créteil 512 025 578 - 31, rue de Villeneuve - 94370 Sucy-en-Brie

Directeur de publication : Guy Lemée

Courriel : hcl@inventaires.fr Site Internet dédié: <http://hcl.inventaires.fr>

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (service de presse en ligne) : N° 1211 W 90099

© 2009 - 2010 ® Habitat & Collectivités locales - **Tous droits réservés**

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.
